

# La Diane de Vieu

**Président :**

*Patrick Menubarbe*

**Adresse Siège :**

*Mairie de Vieu  
01260 – Valromey-sur-Séran*

**Contacts :**

*06 83 42 23 62 (Patrick Menubarbe)  
Courrier : C/o Régis Perrin  
2, la Pièce – Vieu - 01260 – Valromey-sur-Séran*

**Objet :**

*Société de chasse*

**Activités :**

*Chasse sur l'ancienne commune de Vieu (510 ha environ chassables sur les 600)*

**Informations :**

*La société de chasse "la Diane de Vieu" a été créée le 06 janvier 1930 et depuis cette date a toujours été active et compte actuellement 13 membres.*

*Outre la chasse au grand gibier (sangliers et chevreuils), les chasseurs résidant à Vieu ou propriétaires peuvent pratiquer la chasse au petit gibier (faisans, lièvres, bécasses...). Ces deux types de chasse s'exercent dans un climat de camaraderie et de partage du plaisir de voir « travailler » nos chiens.*

*La chasse est interdite les mardis et vendredis sauf s'ils sont fériés, mais pour le gros gibier nos battues se font le dimanche. Nous posons alors des panneaux d'information signalant la zone où une action de chasse est en cours.*

*Les dégâts faits aux cultures par les sangliers sont évalués et remboursés aux agriculteurs par la Fédération des Chasseurs de l'Ain grâce aux cotisations (permis, bagues, taxes exceptionnelles). Ils se sont élevés à plus de 3 500 euros en 2018, mais cela varie fortement d'une année à l'autre. Une collaboration entre les chasseurs et les agriculteurs est nécessaire pour limiter les dégâts, notamment par la mise en place de clôtures électriques lors des semis.*

*Nos adhérents disposent d'un local qu'ils ont financé et construit avec l'aide de bénévoles. Sans la CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) de Vieu, ce projet n'aurait pas pu aboutir.*

*Si les sangliers sont repérés sur une frontière, nous chassons en concertation avec les sociétés de chasse voisines.*

*Vous êtes les bienvenus.*

*Les chasseurs de la Diane de Vieu*